

**COLLECTE DES DÉCHETS
SCIONZIER 2015**



PLANS DE DÉTAIL DES ZONES INDUSTRIELLES AU VERSO

Collecte des ordures ménagères

- Mardi matin
- Jeudi soir
- Mardi matin et jeudi soir

Collecte des encombrants

- Tous les mardis (le Crozet)

Pour le reste de la commune, la collecte s'effectuera 1 fois par trimestre, le dernier mercredi des mois de février, mai, août et novembre, sur inscription auprès de la COVED :
 > www.enlevement-encombrants-2CCAM.fr
 > T. 04 50 96 10 17



La communauté de communes Cluses Arve & montagnes adapte ses passages de collecte des déchets à Scionzier à partir du 1^{er} mai 2015

Votre communauté de communes, en collaboration avec votre ville, agit pour préserver la qualité de l'environnement, développer le recyclage et limiter les déchets à la source.

Depuis plusieurs années, les habitudes des usagers en matière de production de déchets ont évolué. Le recyclage et la valorisation des déchets (verre, emballages, papiers et cartons, plastiques...) sont entrés dans les habitudes de la plupart des foyers et doivent continuer à se développer. La collecte du tri sélectif s'est donc progressivement développée sur le territoire.

La fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles passera ainsi de deux à un passage par semaine, à partir du 1^{er} mai 2015, sur la majorité des quartiers de la commune.

Les quartiers denses et commerçants conservent une double collecte chaque semaine : le centre-ville et le Crozet.

Les autres quartiers passent à une collecte par semaine.

Rappel

- pour la collecte du matin : sortir les bacs la veille à partir de 19h
rentrer les bacs, au plus tard, le soir du jour de collecte
- pour la collecte du soir : sortir les bacs, au plus tôt, le jour de collecte
rentrer les bacs, au plus tard, le lendemain matin

Consigne

Pour garantir la propreté urbaine de nos rues, les encombrants devront être sortis la veille de la collecte.

Encombrants

La collecte des encombrants s'effectuera désormais une fois par trimestre sur inscription via le formulaire à renseigner sur www.enlevement-encombrants-2CCAM.fr ou si vous n'avez pas d'accès à internet par téléphone au 04 50 96 10 17.

Planning de collecte des encombrants

Le dernier mercredi des mois de février, mai, aout et novembre.

Le quartier à logements collectifs du Crozet bénéficiera d'une collecte hebdomadaire les mardis (sans inscription).

Les déchèteries de Scionzier et Thyez vous permettent également de déposer vos encombrants, ainsi que les déchets pouvant être revalorisés : piles et batteries, appareils électriques, huiles, déchets verts, déchets dangereux (peintures, colles, produits phytosanitaires...)

MOINS DE CO₂ EN PRÉVISION

Ne plus passer systématiquement dans toutes les rues de la commune pour le ramassage des encombrants permet d'économiser l'émission de plusieurs centaines de tonnes de CO₂ par an, tout en entraînant une diminution du nombre de véhicules de collecte sur les axes routiers, limitant ainsi les difficultés de circulation, les gênes sonores et la pollution.

Ces actions vont dans le sens de la politique de développement durable que les communes du bassin clusien souhaitent mener avec les habitants.

Pour des questions concernant la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif ou des encombrants

> **COVID** : T. 04 50 96 10 17



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites

COLLECTE DES DÉCHETS



SCIONZIER

À partir du 1^{er} mai 2015